

# Qualité de l'air dans des écoles à Saint-Nazaire : d'étonnants «oublis» dans la synthèse de l'étude

[Presse Océan](#) Franck LABARRE. Modifié le 09/04/2021 à 19h16 Publié le 09/04/2021 à 18h30

L'Ademe a publié en janvier 2020 une étude menée en 2017 sur la qualité de l'air dans les écoles Renan et Bert à Méan-Penhoët. « Le rapport de 62 pages met en évidence une surpollution (benzène, poussières fines et dioxyde d'azote) que la synthèse dissimule », s'étonne Christian Quelard, membre de l'association Vamp, que cette « évaporation » inquiète.



Didier Ott, Philippe Dubacq et Christian Quélard, membres de « Vamp », combattent depuis des années le Chrome 6 dont la présence dans le quartier a été détectée à plusieurs reprises | ARCHIVES PO

Les mesures effectuées en 2017 par l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (Ademe) sont rassemblées dans un rapport de 62 pages intitulé «Caractérisation des transferts de pollution de l'air extérieur vers l'air intérieur dans les établissements scolaires», avec une synthèse de 24 pages. Or, ce rapport contient un certain nombre de résultats qu'on ne retrouve plus dans la synthèse..., s'étonne Christian Quelard de l'association Vamp (Vivre à Méan-Penhoët). Il dénonce une disparition plutôt étrange.

## « L'influence de l'air extérieur sur ce que respirent nos enfants dans les classes »

Parmi ces éléments manquants, Christian Quelard mentionne à propos du benzène, on peut lire en p. 21 du rapport : Par ailleurs, en 2017, des concentrations en benzène élevées (en moyenne de  $2,68 \mu\text{g}/\text{m}^3$  pour l'école Paul-Bert et  $2,4 \mu\text{g}/\text{m}^3$  pour l'école Ernest-Renan) ont été observées en air intérieur et extérieur, suggérant l'environnement extérieur comme étant la source majoritaire de benzène dans les écoles. On sait que l'exposition au benzène, même à des taux bien inférieurs à ceux mesurés dans ces écoles, est un

facteur de risque avéré de contracter une leucémie et que l'objectif de qualité pour l'air intérieur qui est de  $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$  est bien dépassé... En cas de dépassement, une expertise doit identifier les causes de la pollution. A-t-elle été menée ?

## **Les poussières fines (PM 10)**

On peut lire en p. 39 : La moyenne des PM 10 est de  $64,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$  sur la période dans la classe de l'école Paul-Bert. Cette valeur ( $64,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ) est supérieure à l'objectif cible de  $15 \mu\text{g}/\text{m}^3$  (en moyenne annuelle) défini par le HCSP (Haut conseil de la santé publique) pour l'horizon 2025. Elle se rapproche également de la valeur d'action rapide ( $75 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ) pour laquelle des actions correctives doivent être mises en place dans un délai de 3 mois. Les valeurs relevées dans la classe ne respectent pas les valeurs guide de l'OMS, définies à  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$  sur 24 heures et  $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à long terme. Y a-t-il eu des actions correctives de mise en place, alors que la valeur de  $64,9 \mu\text{g}/\text{m}^3$  mesurée est plus de 4 fois supérieure à l'objectif cible défini par le HCSP et ne respecte pas non plus les valeurs guides de l'OMS ?.

## **Le dioxyde d'azote (NO 2)**

On lit en p. 41 : La présence de NO<sub>2</sub> dans les salles de classe provient essentiellement du transfert de l'air extérieur. La provenance du NO<sub>2</sub> serait en particulier liée à la proximité de la zone industrialo-portuaire et des routes environnantes. Les résultats mettent en évidence des concentrations en dioxyde d'azote plus élevées dans les cours des écoles que dans les salles de classe (+30 % environ) lors de cette phase de mesures.

En conclusion, Vamp indique que pour le NO<sub>2</sub> la pollution intérieure est donc la conséquence d'une pollution extérieure liée à la zone industrielle et aux transports. Pour ce qui est du benzène, le rapport dit que l'air extérieur en est la source. Quant aux PM<sub>10</sub>, même si l'air intérieur est éventuellement plus pollué, le rapport suggère une surpollution quand les vents viennent de la zone portuaire ou de Montoir et atteste donc de l'influence de l'air extérieur sur ce que respirent nos enfants dans les classes.

## **De l'influence des céréales...**

Dans la synthèse de l'Ademe, il est notamment indiqué que la ville de Saint-Nazaire fait partie de la zone du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Nantes – Saint-Nazaire où les valeurs réglementaires (seuil d'information pour les poussières) peuvent être dépassées. Par ailleurs, des études réalisées par Air Pays de la Loire en 2002-2003 puis en 2011-2012 au niveau de quartiers résidentiels proches (Méan-Penhoët, par exemple) de la zone industrialo-portuaire ont montré une influence des opérations de déchargements de céréales sur les concentrations en particules. Par ailleurs, une étude récente, en 2017, a montré la présence de chrome au sein de ce même quartier.